

# JONQUIÈR'Infos

Bulletin de mars 2017

(édition N°14)



## **Le mot du Maire**

Construire notre village nécessite une réelle vision d'avenir. Pour ma part, le cap est clair : accroître la qualité de vie en renforçant la construction de nouvelles habitations afin de permettre un renouvellement et un rajeunissement de la population.

Nous aménagerons et construirons de nouvelles habitations sans pour cela reprendre des terres agricoles cultivées.

L'ambition est de développer un véritable parcours de l'habitat afin que chacun trouve aux différentes périodes de sa vie (jeunes ménages, familles avec enfants) un logement adapté à ses besoins et à ses ressources du moment.

L'équipe municipale poursuivra ses engagements pour un développement maîtrisé afin que JONQUIÈRES conserve son caractère attractif et résidentiel dans un cadre rural préservé et tant apprécié.

Nous continuerons à investir pour améliorer votre cadre de vie.

Nous garderons le cap.

Jean-Claude CHIREUX

## Informations administratives



### ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

1<sup>er</sup> tour : Dimanche 23 avril 2017

2<sup>ème</sup> tour : Dimanche 07 mai 2017

### ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

1<sup>er</sup> tour : Dimanche 11 juin 2017

2<sup>ème</sup> tour : Dimanche 18 juin 2017

Une refonte des listes électorales a eu lieu début 2017. Elle consiste à une remise en forme des listes avec un reclassement des électeurs par ordre alphabétique. Cette opération conduit à la distribution d'une nouvelle carte électorale à l'ensemble des électeurs. Cette nouvelle carte vous sera utile pour voter aux élections 2017. Elle sera distribuée courant mars.

Le bureau de vote sera ouvert de 08h00 à 19h00.

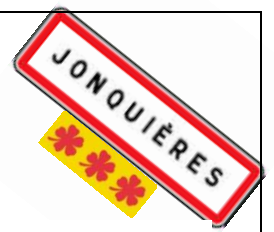
### DÉLIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Le processus de délivrance des cartes nationales d'identité sera modifié à compter du mois de mars 2017 (et sera ainsi identique à la délivrance des passeports biométriques actuellement en vigueur).

Les usagers pourront déposer une pré-demande en ligne. Ils devront déposer leur demande de carte d'identité dans l'une des communes suivantes (entre autres) équipées d'un dispositif de recueil des données biométriques : Compiègne, Margny-les-Compiègne, Crépy-en-Valois, Pont-Sainte-Maxence, Senlis...

La Mairie de Jonquières ne faisant pas partie des mairies équipées, nous ne pouvons plus recevoir vos demandes. En revanche, nous continuerons à vous accompagner dans cette démarche.

## AUTORISATION DE SORTIE



Depuis le 15 janvier 2017, tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale devra présenter les documents suivants :

- la pièce d'identité du mineur (carte d'identité nationale ou passeport en cours de validité)
- une autorisation de sortie du territoire complétée et signée par un des titulaires de l'autorité parentale (formulaire CERFA 15646\*01 disponible sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou en mairie) et la photocopie de la pièce d'identité du responsable légal ayant signé l'autorisation

Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire. Les personnes concernées doivent produire elles-mêmes les documents nécessaires.

Nous restons toutefois à votre écoute si besoin d'information complémentaire.

## PARTICIPATION CITOYENNE

Lundi 16 janvier 2017, salle du Grand Pré, Monsieur le Maire, Jean-Claude CHIREUX a signé la charte de « Participation citoyenne » en présence de Monsieur CHATEL, Sous-Préfet de Compiègne cosignataire et de Monsieur LEGRAND, Major de la Brigade de Gendarmerie de La Croix-Saint-Ouen. Les Jonquiérois inscrits dans ce dispositif, se sont vus rappeler les consignes de signalement et d'intervention dans les limites de sécurité et de protection des droits des citoyens.

## Informations pratiques



### LE DÉFIBRILLATEUR

Situé à l'extérieur de la mairie, il est à votre disposition.

### DISTRIBUTION DES SACS

La distribution des sacs s'effectuera dans la cour de la mairie le vendredi 24 mars de 17h00 à 19h00 et le samedi 25 mars de 10h00 à 12h00.

### RAMASSAGE DÉCHETS VERTS

La reprise des sacs à végétaux se fera le lundi 27 mars 2017.

### HABITAT RÉNOVÉ

Du simple conseil à l'accompagnement global de votre projet de rénovation énergétique, Habitat Rénové, le nouveau guichet unique créé par l'ARC, est là pour vous aider.

Tous ces services sont personnalisés, les conseils sont indépendants et gratuits. Prenez contact avec nous pour des premières informations et une prise de rendez-vous si nécessaire.

Qu'est-ce que Habitat Rénové peut faire pour vous ?

- Conseils sur la rénovation énergétique de votre logement,
- Informations sur les aides financières et accompagnement dans les montages de dossiers,
- Soutien sur les aspects juridiques,
- Aide pour mise en relation avec des artisans,
- Aide pour analyser les devis des artisans,
- Accompagnement pour diminuer votre consommation énergétique avec des « éco-gestes ».

8 quai de la République 60200 COMPIEGNE

03.44.85.44.95

du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

## Environnement et nature



### OPÉRATION « HAUTS-DE-FRANCE PROPRES » À JONQUIÈRES

Ramassage de déchets  
Samedi 18 mars 2017

Rendez-vous dans la cour de la mairie à 09h00

Opération ouverte à toutes et à tous, accompagnés de vos enfants

Jonquiéroises, Jonquiérois,  
Venez nombreux pour participer à une manifestation  
d'envergure régionale...

Impulsée par le Conseil Régional Hauts-de-France et les Fédérations des chasseurs et de pêche, l'opération « Hauts-de-France Propres » s'est fixée comme ambition de mobiliser le plus grand nombre pour ramasser et trier un maximum de déchets se trouvant dans la nature, que ce soit en pleine campagne, aux bord des cours d'eau mais aussi en agglomération.

Pour information, les agents techniques de la commune ont collecté les déchets suivants sur la départementale D98, entre le Calvaire et la route nationale RN31



## **Travaux**

L'enfouissement des réseaux rue des Ecoliers (électricité, éclairage public et téléphone) est terminé et nous demandons aux riverains de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

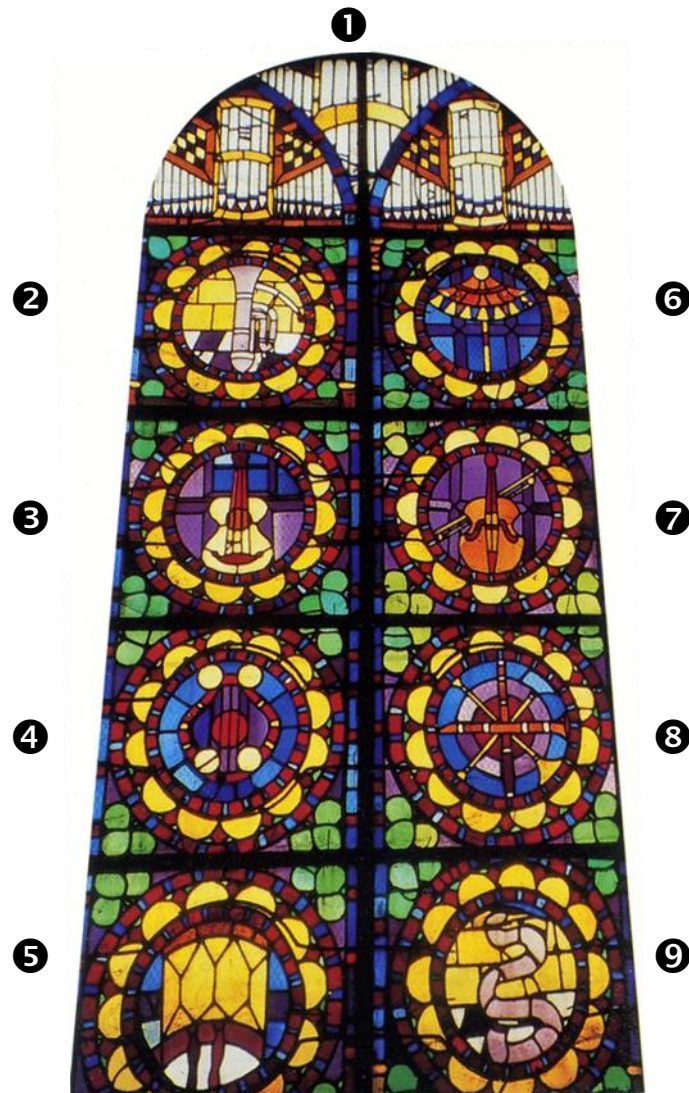
La réfection du plafond de la salle « Le Grand Pré » (pose de dalles phoniques et thermiques) a été effectuée par les agents techniques de la commune.

## **Opération « Notre patrimoine »**

### OPÉRATION VITRAIL

Délibération 63/2016 - Demande de subvention 2017 auprès du Conseil Régional pour les travaux à entreprendre sur l'église : réfection de toiture (nef et transept sud) et restauration du vitrail des instruments de musique.

Les vitraux de l'église Saint-Nicolas sont méconnus de la plupart d'entre nous. Réalisés par l'Abbé Cyrille DELIGNY entre 1849 et 1859 et bien qu'ils ne soient pas classés « monuments historiques » ils sont notre patrimoine. Sur la façade ouest, la verrière des instruments de musique éclaire la tribune de l'orgue. Cette baie est composée de 9 éléments : un tympan et 8 médaillons.

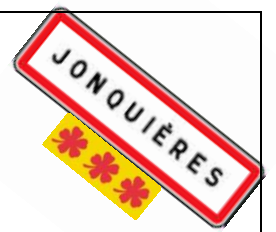


(Photo FL)

❶ Dans le tympan, des **orgues** : instruments à vent, à clavier et à pédalier, composés de tuyaux de différentes tailles, utilisés depuis des siècles dans les églises.

❷ Le **trombone** est un instrument à vent et à embouchure, actionné par une coulisse.

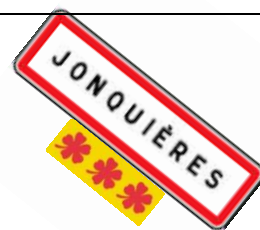
❸ La **guitare** à quatre cordes, disposées parallèlement à la table d'harmonie et au manche, est un instrument à cordes pincées.



- ④ La **lyre** est l'un des instruments les plus anciens, les cordes destinées à être pincées, sont parallèles à la table d'harmonie.
  
- ⑤ Le **tambour** instrument à percussion et baguettes. Ce médaillon démonté lors de la seconde guerre mondiale, a été remonté à l'envers.
  
- ⑥ Le **pavillon chinois** est un instrument à percussion : un chapeau de laiton terminé en pointe et garni de plusieurs rangs de clochettes.
  
- ⑦ Le **violon** est un instrument à cordes frottées avec un archet.
  
- ⑧ Les **clarinettes** sont des instruments à vent, caractérisés par une anche simple et une perce quasi cylindrique.
  
- ⑨ Le **serpent** est cet instrument à vent de tessiture grave dont le son est produit par la vibration des lèvres contre l'embouchure. Il se compose d'un tube en bois qui ondule comme un serpent et mesure de 2 à 2,5 mètres de longueur.



## **Votre agenda**



### **Vendredi 10 mars**

Remise des prix des Trophées de la réussite  
(salle des fêtes de Le Meux à 19h00)

### **Samedi 18 mars**

Opération « Hauts de France propres »  
(rendez-vous cour de la mairie à 09h00)

### **Dimanche 19 mars**

Passage de la course « Les Printanières » au matin avec point  
ravitaillement près de la piste cyclable

### **Dimanche de Pâques 16 avril**

Chasse aux œufs pour les enfants du village (jusqu'à 11 ans)  
dans la cour de la salle Le Grand Pré

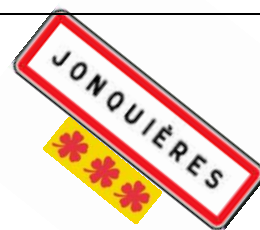
### **Lundi 8 mai**

Fête de la Victoire  
Rassemblement devant la mairie à 11h00,  
dépôt de gerbe et verre de l'amitié

### **Vendredi 19 mai**

Fête des voisins à partir de 19h00  
sur la place des Joncs

## **La page des associations**



### **COMITÉ DES FÊTES POUR LES JEUNES ET MOINS JEUNES**

**Samedi 1<sup>er</sup> avril**

Soirée repas-dansant à la salle Le Grand Pré

**Dimanche 25 juin**

Journée champêtre

### **ASSOCIATION CRÉATION-RÉCRÉATION**

**Samedi 1<sup>er</sup> avril**

Atelier créatif pour les enfants de 5 à 10 ans  
de 14h30 à 16h30 à l'école de Jonquières.

Participation 5€ - Renseignements : 06 82 34 69 29

### **COMPAGNIE D'ARC DE JONQUIÈRES**

**Lundi de Pâques 17 avril**

Tir à l'oiseau à la clairière du Mont Clergé  
(rendez-vous au Jeu d'Arc à 09h30)

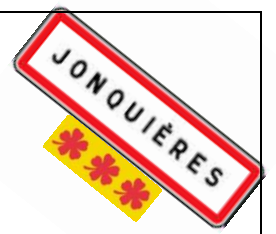
### **ASSOCIATION DES DEUX MONTAGNES**

**Samedi 25 mars à 15h00**

Philippe d'Aubigny, Jonquiérois de Montplaisir, passionné par l'histoire religieuse du Moyen Âge, ancien membre des Amis de Pontigny et des Amis du musée de Cluny (AMMA), invité par l'association des Deux Montagnes, donnera une conférence sur les fondations cisterciennes dans l'Oise. (salle Le Grand Pré - entrée libre)



L'esprit cistercien et la lumière divine  
Abbaye de Silvacane (photo PSI)



# L'ensemble du Conseil Municipal vous souhaite de belles fêtes de printemps

**Directeur de la publication : J.C. CHIREUX - Rédaction et mise en page : Service Communication -  
Impression : Mairie de Jonquières**

**NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE**